

LES SITES IRON-CAP.IO - IRON-CAP-GROUP.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose comme une multitude d'autres des opérations de trading. Il n'est évidemment pas sur la liste blanche de l'AMF. Il ne peut donc, en théorie, proposer le moindre produit aux épargnants français. Nos recherches ont permis d'établir qu'il s'agit d'un site frauduleux. Ce secteur d'activité du supermarché de l'arnaque a connu un développement considérable !
Nous avons ajouté le 21/11/2025 le nom iron-cap-group.com déposé le 12/11/2025

Les sites internet

Le site iron-cap-group.com

Il a été créé le 12/11/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/iron-cap-group.com>

Le site iron-cap.io

Il a été créé le 14/08/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/iron-cap.io>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les

informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 351 924 454 917
Le numéro 44 20 30 26 63 93
Le numéro 44 20 39 06 71 05
Le numéro 44 75 20 65 87 69

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Julien BESSON
- M. Damien RIVET
- Mme Gabrielle BASSET
- M. Alexandre FICHT
- M. Georges TRENCART
- Monsieur Jean DUVEL
- M. Albert VARELI
- M. Nicolas DAVAU
- M. Anthony GARNIER
- M. Vincent LAUNAY

Les produits

Il est proposé d'effectuer du trading.

Il est utilisé au 21/11/2025 le nom de domaine `iron-cap-group.email` pour envoyer les mails . Cela signifie que le site a son serveur pour envoyer les mails. Il a été créé le 18/11/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/iron-cap-group.email>

Ce nom de domaine a 3 jours à la date d'ajout dans l'article.

Les règlements

Le site utilise :

Un compte luxembourgeois ayant l'IBAN LU26 4080 0000 5662 5544
Un compte lituanien ayant l'IBAN LT36 3500 0100 1846 7506 ouvert au nom de la société

polonaise STYLBIT SP Z O O

Il est aussi utilisé par le site kempia.com

La plate forme crypto.com

La société TRADEPEAK SRL

Il s'agit d'une entreprise italienne de vente de literie !

La société FUJTOWN

La société SEOMAESTROAGENCY

Il s'agit d'une entreprise italienne spécialisée dans l'indexation des sites internet

Les informations juridiques

Il n'y a pas d'informations juridiques accessibles.

Conclusion

You avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plaît, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israéliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

